06.09.2016 – 14:49 Uhr

La FDI dévoile une nouvelle définition universellement applicable de la « santé bucco-dentaire »

Pologne (ots) -

La Fédération dentaire internationale (FDI) a publié aujourd'hui une nouvelle définition de la « santé bucco-dentaire », la positionnant comme une partie intégrante de la santé générale et du bien-être, à l'occasion de son Congrès dentaire mondial annuel à Poznan, en Pologne. Elle a été adoptée par plus de 200 associations dentaires nationales et sera déployée au sein de la communauté de la santé bucco-dentaire à l'échelle internationale.

« Cette nouvelle définition représente une étape importante pour la profession de la santé bucco-dentaire », a déclaré le Dr Patrick Hescot, président de la FDI. « Conforme à notre stratégie de sensibilisation Vision 2020 et à notre ambition de conduire le monde vers une santé bucco-dentaire optimale, cette nouvelle définition nous permettra de développer des outils de mesure et d'évaluation standard pour une collecte uniforme de données au niveau mondial. »

Telle que définie par la FDI, la santé bucco-dentaire :

Est multiforme et inclut, entre autres, la capacité de parler, sourire, sentir, goûter, toucher, mâcher, déglutir et exprimer des émotions par les expressions du visage avec confiance, sans douleur et sans gêne, ainsi que les pathologies du complexe craniofacial.

Autres attributs liés à la définition déclarent que la santé bucco-dentaire :

- est une composante essentielle de la santé, du bien-être physique et mental, qui s?inscrit dans un continuum influencé par les valeurs et les comportements des personnes et des populations,
- reflète les attributs physiologiques, sociaux et psychologiques essentiels à la qualité de la vie,
- est influencée par les expériences, perceptions et attentes évolutives des individus, ainsi que par leur faculté d?adaptation

La nouvelle définition a été élaborée par les membres du groupe de réflexion Vision 2020 de la FDI, qui est composée de spécialistes de la santé bucco-dentaire, de la santé publique et de l'économie de la santé. Accompagnée d'un cadre testé par des parties prenantes externes, la nouvelle définition de la santé bucco-dentaire est le fruit d'une consultation plus large intégrant des patients, des professionnels de la santé bucco-dentaire, des associations dentaires nationales, des représentants de la communauté de la santé publique, du monde universitaire, du gouvernement et de l'industrie, ainsi que des acteurs tiers.

« Avec cette nouvelle définition, nous souhaitons sensibiliser aux diverses dimensions de la santé bucco-dentaire et mettre en avant le fait qu'il ne s'agit pas d'une notion isolée, mais qu'elle est intégrée au cadre plus large de la santé globale », a expliqué le Prof. David Williams, co-président du groupe de réflexion Vision 2020 de la FDI.

« Nous proposons une définition contemporaine de la santé bucco-dentaire, qui correspond à celle utilisée par de nombreuses associations dentaires nationales et l'Organisation mondiale de la santé », a affirmé le Prof. Michael Glick, co-président du groupe de réflexion Vision 2020 de la FDI. « Il ne s'agit donc pas d'une révolution mais d'une évolution. »

La FDI projette de diffuser largement cette définition de la santé bucco-dentaire et de défendre sa mise en application afin d'établir un instrument de mesure standard utilisable dans tous les pays. Une boîte à outils de mesure sera prête en 2017 pour permettre l'évaluation des besoins des populations et des individus en vue d'étayer et d'élaborer des politiques en matière de santé bucco-dentaire.

À propos de la Fédération dentaire internationale

La Fédération dentaire internationale (FDI) agit à titre de représentante principale de plus d'un million de dentistes dans le monde entier. Ses membres comprennent 200 associations nationales membres et des groupes spécialisés dans plus de 130 pays. Vision de la FDI : « conduire le monde à une santé bucco-dentaire optimale ». http://www.fdiworldental.org

Contact auprès des médias

Charanjit (Chaz) Jagait,
E-mail : cjagait@fdiworldental.org | Tél. : +41-22-560-81-48

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100059860/100792377 abgerufen werden.